



SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



COMITÉ DE SUIVI DES ENGAGEMENTS DE L'ÉTAT

Avril 2016

Introduction

Par le Préfet de la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur

- **Instauré par la circulaire du 15 déc. 1992 relative à la conduite des grands projets nationaux d'infrastructures**
- **Constitué et présidé par le préfet**
- **Rassemble les représentants des administrations, des collectivités, des élus, des acteurs économiques ainsi que de la société civile (comité de quartier, association, collectif...)**
- **Rôle : veille à la mise en œuvre et au suivi du respect des engagements de l'État**
- **Modalités de fonctionnement**

FINANCEMENT

État : 27,5 %

Conseil Régional : 27,5 %

Conseil Départemental : 22,5 %

Métropole Aix-Marseille-Provence (MAMP) : 22,5 %

CONTRAT PPP

620 M€

- Acquisitions foncières
- Études
- Concertation
- Travaux
- Tout le tracé depuis A7 jusqu'à A50

OPÉRATIONS D'ACCOMPAGNEMENT

80 M€

- Restructuration du Min des Arnavaux (MAMP)
- Requalification des boulevards Arnavon / Allende (MAMP)
- Reconstruction de l'école Busserine (VdM)
- Indemnisation des entreprises du MIN (État)
- Relogement des Habitants immeubles Picon C et Busserine Tour K (État)

ACTEURS DU PPP L2



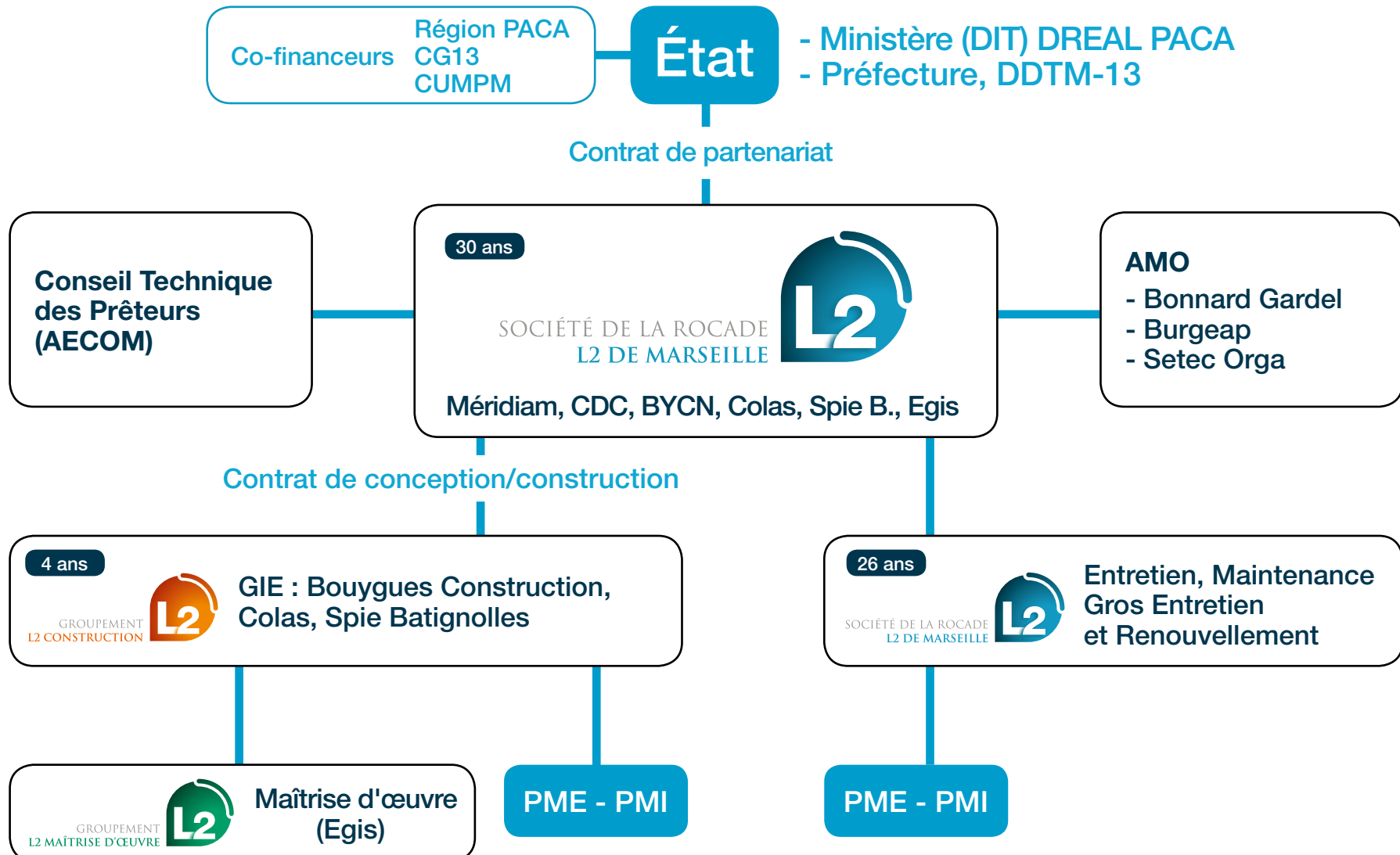
SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE



Présentation SRL2

Milieu Humain

- La population
- Interface : aménagements urbains / L2
- Les activités économiques
- Les aménagements
- Les déplacements

Insertion urbaine de la I2 nord

Le bruit

Qualité de l'air et du climat

Bilan socio-économique



Film 2015 en images

PRÉSENTATION SRL2

INFORMATION CONTINUE
SITE INTERNET WWW.L2-MARSEILLE.COM



SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



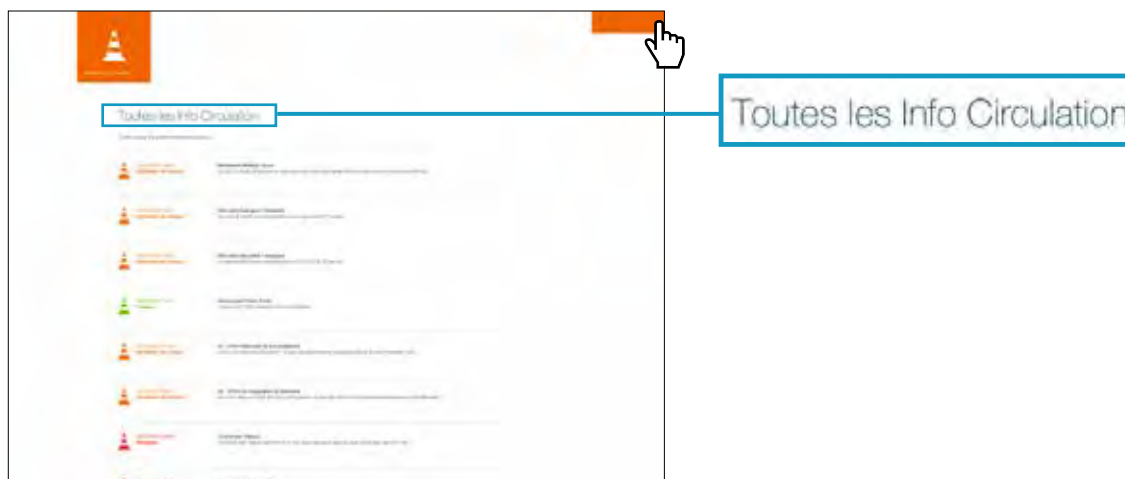
GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE



Pour toute question ...
contact@L2-marseille.com



En cas d'urgence
ou de problème
...
0800 970 427
un numéro vert
à votre disposition
24/24 et 7/7



Maison de la L2 y compris Plateforme Emploi

Déjà plus de 3 252 visiteurs accueillis



“ Plus de
660 personnes
accueillies par
la plateforme
emploi ”



“ Comprendre
les mutations de
l'environnement
urbain ”





SOCIÉTÉ DE LA ROCADÉ
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE

Déviations et Itinéraires préférentiels



“
Je conseille,
j'explique,
je rassure
”

14
FLYERS ÉDITÉS
EN UN AN

L2 Information riverains

Fermeture partielle de la rue Jean Queillou.
À partir du 2 novembre au soir et jusqu'à fin 2016, la circulation sur la rue Jean Queillou sera coupée. Le pont du Carret sera également fermé à la circulation. Une déviation passant par le chemin de la Station du Carret sera possible en venant du rond-point Pierre Paraf. Les véhicules arrivant du boulevard du MIN et souhaitant rejoindre le rond-point Pierre Paraf doivent emprunter l'itinéraire bleu foncé du schéma ci-dessous. Les véhicules souhaitant éviter la déviation pour rejoindre le MIN pourront passer par l'A7.

À tout moment retrouvez toutes les infos sur le site : www.L2-marseille.com

L2 Information riverains

Modification de l'accès au Centre Social l'Agora.
À partir du 31 août 2015 et jusqu'à la fin de l'année, l'accès au Centre Social Agora sera modifié. Ce travaux entraîneront la fermeture partielle de la rue de la Bastogne, devant l'annexe école et le centre social. Les accès piétons, véhicules et taxis seront conservés.

À tout moment retrouvez toutes les infos sur le site : www.L2-marseille.com

L2 Information riverains

CIRCULATION MODIFIÉE SUR L'AVENUE ALLENDE

À partir du 17 novembre et jusqu'à fin 2016, la circulation sera modifiée sur l'avenue Allende. Ces modifications vont permettre de réaliser les murs de protection de la chaussée nord, sous le centre commercial du Merlan et de poursuivre les travaux de génie civil de la trémie des pontons de St-Jérôme. Sous le Merlan, la circulation sera déviée dans le tube sud et aura pour conséquence la fermeture de la bretelle de sortie du pont Raimu dans le sens A50/A7. Pour se rendre au Centre Urbain du Merlan depuis Saint-Jérôme, il faudra emprunter le chemin du Merlan à la Rose, l'Av. Prosper Mérimée ou l'Av. Alphonse Jarras. La circulation sur l'avenue Allende sera maintenue dans le 2 sens : à 2 voies de St-Jérôme vers St-Martin et à 1 voie de St-Martin à St-Jérôme.

À tout moment retrouvez toutes les infos sur le site : www.L2-marseille.com

MILIEU HUMAIN

INTERFACE : AMÉNAGEMENTS URBAINS / L2

GOVERNANCE



SOCIÉTÉ DE LA ROCADÉ
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE

197

réunions
avec les
collectivités
locales

146

réunions
avec les CIQ
associations
et scolaires



2 CSEE

- 13 février 2015
- 4 avril 2016

5 COPIL

- novembre 2013
- juin 2014
- décembre 2014
- juin 2015
- octobre 2015

13 COTECH

- septembre 2013
- avril 2014
- septembre 2014 (air/santé)
- novembre 2014
- décembre 2014 (air/santé)
- février 2015
- juin 2015
- juillet 2015 (anses de retournement)
- septembre 2015
- octobre 2015 (voies bus)
- novembre 2015 (M.I.N)
- décembre 2015 (air/santé)
- mars 2016



- **Nouvelle école de la Busserine construite**
- **Relogement**

125 ménages des deux immeubles Picon C et Busserine K ont été relogés en 2014
- **Interface L2 - parachèvement L2 Nord par les collectivités locales**
 - études MRU (MAMP+Ville) achevées
 - Présentation aux partenaires
 - Répartition des maîtrises d'ouvrage entre MAMP et Ville fixée et validée en avril 2015

- (suite) Interface L2 -
parachèvement L2 Nord
par les collectivités locales

- 2016 : études d'Avant Projet et
Projet sur les 4 zones Arnavon,
secteur 1 Allende, secteur 2
Merlan, secteur 3 Oliviers.
Rendu des études AVP en mai.



- 2017 : travaux en cohérence avec la mise en service de la L2

M.I.N (Marché d'Intérêt National des Arnavaux)

Modernisation et préservation de l'avenir du M.I.N
pendant les travaux et après l'ouverture à la circulation de la L2

- Convention de transfert de gestion en cours de signature entre MAMP et SRL2
- Discussion en cours entre SOMIMAR et GIE L2 pour la signature d'AOT chantier
- Nouvelle déchetterie reconstruite et mise en service : automne 2015
- Livraison d'une première tranche 5000 m² d'entrepôt neuf : été 2016
- Études complémentaires à lancer pour la 2^e tranche de 5000 m² supplémentaire (entrepôts, zone de pesage pour la déchetterie, reconstruction d'un bâtiment du marché aux fleurs, amélioration de la circulation, ...)
- Indemnisation des entreprises : Provence Palette reste à indemniser

Commerces maintenus

- McDonald
- Pharmacie De Caroli
- Centre Commercial Picon
- Centre urbain du Merlan



Maison de la Solidarité



Maison Régionale de Santé
Centres médicaux



Pendant les travaux,
le Centre Commercial PICON reste ouvert

 **Boucherie Halal « Tradi Viande »**
Ouvert 7/7 de 7h à 13h et de 15h30 à 19h30

 **La Crêperie Dorée**
Ouvert du lundi au samedi de 8h à 19h30

 **Tabac Presse PMU Loto « le Crinum »**
Ouvert du lundi au samedi de 6h30 à 19h30 et le dimanche de 8h à 13h

 **Alimentation générale « Super Familial »**
Ouvert 7/7 de 7h à 21h

 **Boulangerie Pâtisserie Pizzeria « El Madkour »**
Ouvert 7/7 de 6h à 21h



Ouverture à la circulation de la L2 Est (été 2016)

Impacts sur la circulation

- Trafic avec L2 Est seule sensiblement inférieur à mise en service de la L2 en totalité fin 2017
- Florian à Montolivet : 75% en moyenne du niveau de trafic à l'ouverture complète L2 Est + L2 Nord
- Tranchée couverte des Tilleuls : 50 % en moyenne du niveau de trafic à l'ouverture complète L2 Est + L2 Nord

Impact sur le réseau structurant à l'ouverture de la L2 Est seule

- A7 Nord : pas significatif
- A50 : pas significatif
- Tunnels : **-10%**, à comparer aux **-20 à -30%** attendus en 2017
- Jarret : **-15%**, à comparer aux **-20%** à 2017
- Plombières : **+10%**, à comparer aux **-10%** d'ici 2020 liés aux travaux L2Nord



Aménagement de Surface et Études Paysagères en cours

(rendus AVP L2 Est, PRO validé par ville de Marseille,
EXE et travaux en cours)





Florian

Symbole d'entrée dans la ville,
le rond-point sera végétalisé, avec la plantation d'arbres.

Dalle de la Parette

- des lieux de vie équipés de mobilier urbain
- des jardins familiaux
- des aires de jeux
- une aire de glisse
- une aire de pétanque

Dalle de la Fourragère

- des jardins familiaux,
- deux aires de jeux pour enfants,
- trois places offrant une vue superbe sur Marseillevейre,
avec des espaces boisés et du mobilier urbain

Liaison piétonne et cycliste de Florian à Montolivet

MILIEU HUMAIN

AMÉNAGEMENT DES TRANCHÉES COUVERTES



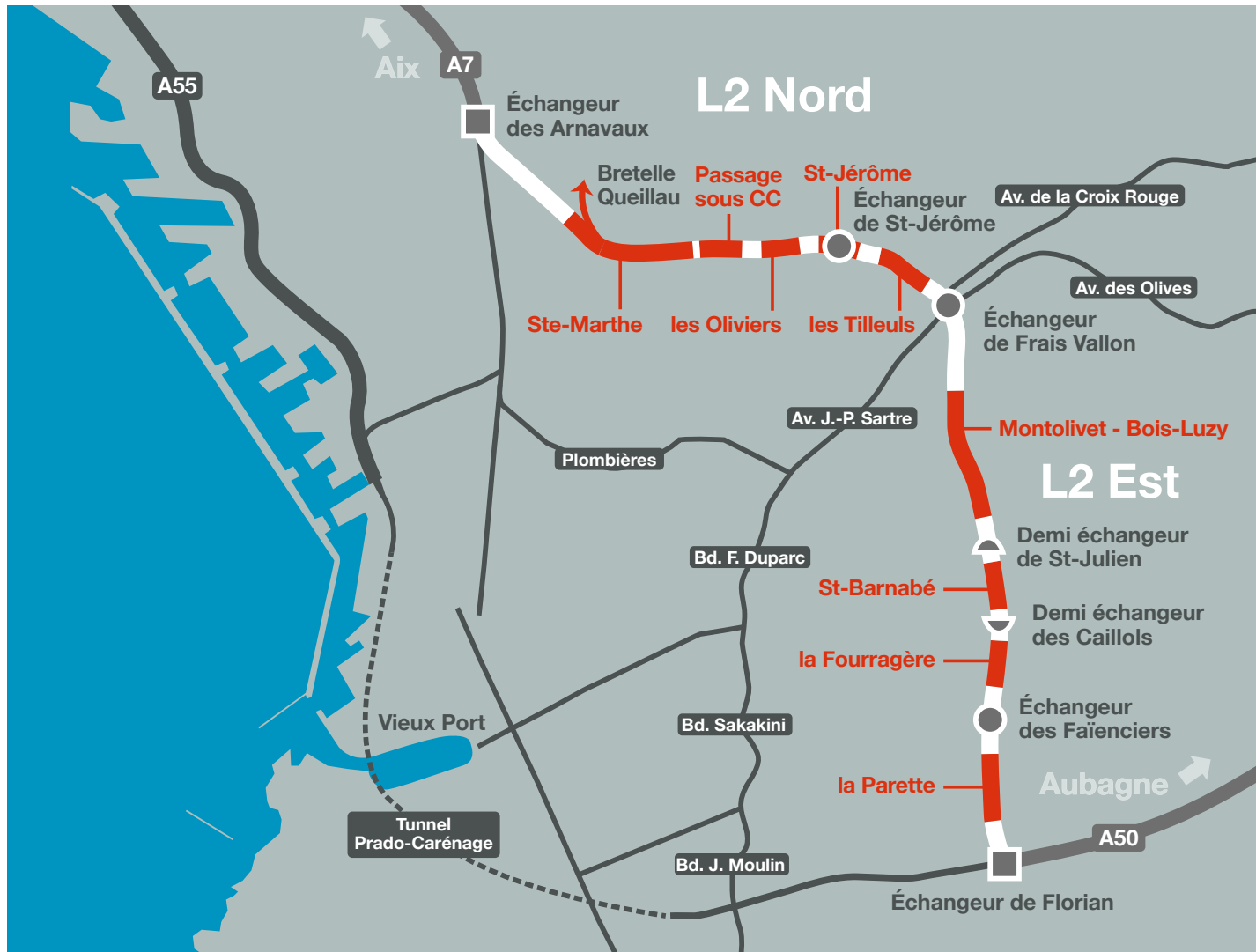
SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



GRUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GRUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE



52%

de la L2
est en
Tranchée
Couverte

5 km
d'aménagements
paysagers dans
la ville

Requalification des boulevards Arnavon / Allende

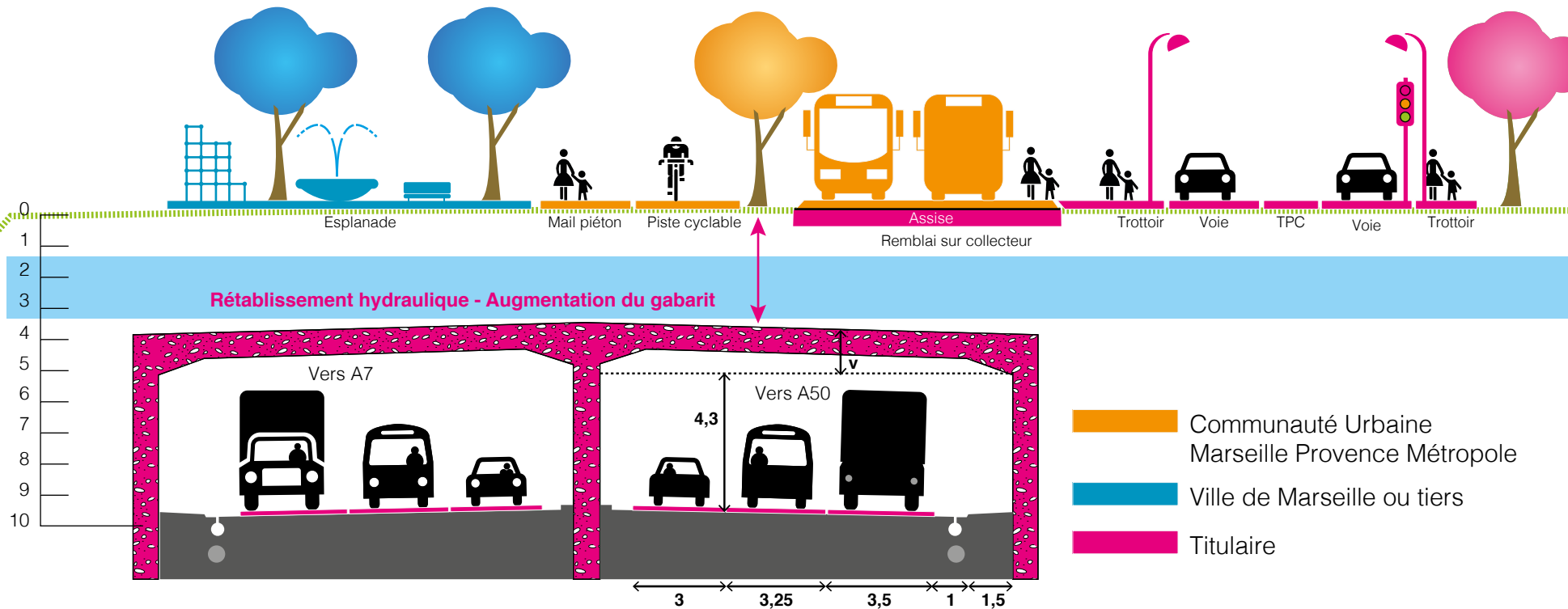
- **Études sous maîtrise d'ouvrage Métropole AMP**
- **Marchés étude AVP notifiés : Arnavon, secteur 1 Allende, secteur 2 Merlan, secteur 3 Oliviers. Rendu des études fin du printemps 2016.**
- **Étude de fréquentation du transport en commun en site propre, future ligne BHNS B4 Capitaine Gèze - Frais Vallon achevée. Fréquentation élevée. Inscrit au PDU de la Métropole AMP.**
- **Travaux en cohérence avec la mise en service de la L2**

L2 Nord

< PICON

TCSP central

FONTVERT >



Dimensions géométriques de la Tranchée Couverte de Sainte-Marthe

Prolongement avenue Prosper Mérimée

- Remplacement et déplacement partiel de la conduite par DEAP-MAMP
- Mise au point des plans d'aménagement définitif du prolongement de l'avenue Prosper Mérimée en concertation avec les bailleurs sociaux



Cartographie de l'état initial des niveaux de bruit avant travaux (« état zéro »)



A7



Arnavaux



Frais Vallon

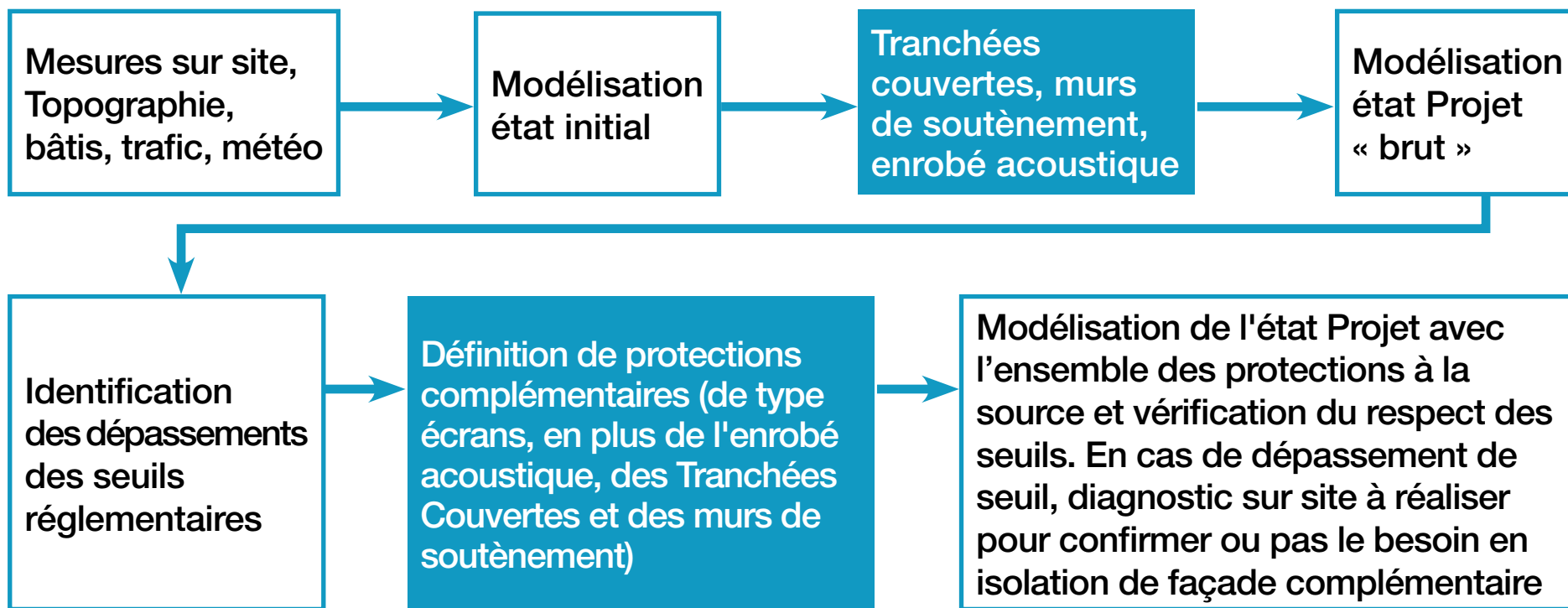


A50

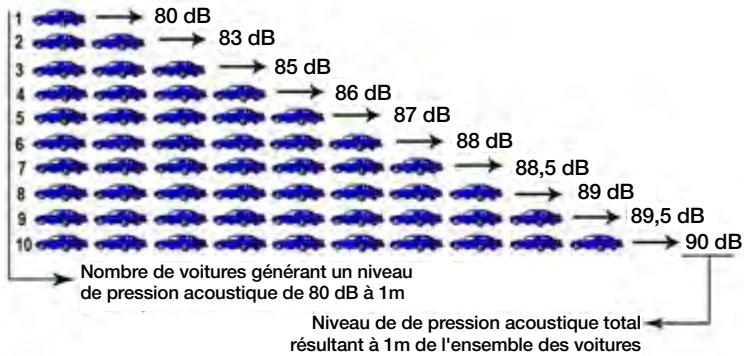


Florian

Méthodologie de définition des protections (priorité aux protections à la source)



Échelles de bruit



Effet de masque



IMPRESSION AUDITIVE



- Risque de lésions irréversibles
- Conversation impossible
- Bruit supportable pendant un court instant seulement
- Lésions de l'oreille
- Bruit très pénible à écouter
- Conversation en criant
- Conversation difficile
- Bruit supportable mais pénible
- Conversation à voix forte
- Niveau de bruit courant
- Conversation à voix normale
- Ambiance jugée calme si l'on est actif
- Ambiance calme
- Conversation à voix chuchotée
- Ambiance très calme
- Silence inhabituel
- Silence oppressant

dB (A)



- 140 Seuil de douleur
- 130 Décollage d'un avion à réaction
- 120
- 110
- 100
- 90 Camion
- 80
- 70 Bureau
- 60
- 50
- 40 Bibliothèque
- 30
- 20 Forêt
- 10
- 0 Seuil d'audition



ACTIVITES ET SITES

Diagnostics isolations de façades liées au projet de la L2

Flyer distribué sur la L2 Est aux habitants concernés, aux CIQ et aux Mairies de Secteur concernées

Conclusion du diagnostic acoustique

A l'issue du diagnostic, le bureau d'études vérifie si l'isolement acoustique du logement est suffisant au regard des objectifs fixés par la réglementation et le contrat de Partenariat signé avec l'Etat.

- Si l'isolement acoustique actuel de l'habitation est supérieur à l'objectif fixé par la réglementation, l'isolement existant est suffisant et aucun travaux d'isolation n'est nécessaire.
- Si votre isolement acoustique actuel est inférieur à l'objectif fixé par la réglementation, une mise aux normes acoustiques de l'habitation sera réalisée.

La rénovation

L'isolation acoustique de façade se fait sur le principe de la rénovation: on vient mettre en place une menuiserie neuve dans le dormant d'origine et rénové de l'ancienne menuiserie. Ce principe permet de ne faire intervenir qu'un menuisier et évite les records de peinture ou de tapisserie.

En cas d'intervention sur le logement

- 1 // Réalisation du dossier de travaux pour le logement.
- 2 // Etablissement d'une convention de travaux entre le propriétaire et la SRL2 et l'entreprise chargée des travaux.
- 3 // Validation du principe des travaux par les parties.

Réalisation des travaux

- 1 // Consultation d'entreprises pour la réalisation des travaux.
- 2 // Prise de contact du prestataire retenu avec l'occupant du logement dans l'optique des travaux.
- 3 // Réalisation des travaux sur une demi journée ou une journée maximum.

Réception des travaux

- 1 // Mesures de contrôle acoustique après travaux et après mise en service de la L2EST et de la L2 complète.
- 2 // Réalisation du procès verbal de réception.

DIAGNOSTICS ISOLATIONS DE FAÇADES LIÉES AU PROJET DE LA L2

Pourquoi parler d'isolation de façades ?

Afin de respecter les seuils de la réglementation française, et tel que stipulé au Contrat de Partenariat, la société de la rocade L2 met en place des protections acoustiques qui peuvent prendre la forme d'écrans anti-bruit ou bien d'isolation acoustique de bâtiment. Cette dernière solution, appelée également "isolation de façade" est une solution réglementaire efficace pour protéger les bâtiments et respecter la réglementation.

L'isolation de façade consiste à remplacer les menuiseries existantes par des menuiseries acoustiques performantes sur le principe de la rénovation tout en maintenant un système de ventilation sain pour le logement.

Lors d'opération d'isolation acoustique de logement, l'ensemble des coûts liés aux investigations et aux travaux est pris en charge par la société de la Rocade L2.



Réaliser un diagnostic acoustique du logement impacté

- 1 // Des techniciens en acoustique missionnés par la SRL2 contactent les occupants d'une habitation à vérifier pour convenir d'un rendez-vous.
- 2 // Une fois le rendez-vous fixé, un technicien se présente au domicile pour réaliser le diagnostic acoustique de l'habitation.
- 3 // Déroulement du diagnostic
 - ❖ Examen des pièces de vie orientées vers la rocade L2 (prise de cote des menuiseries et des pièces, localisation des entrées d'air, présence de coffre de volet roulant...)
 - ❖ Vérification de l'isolement et de l'état des menuiseries existantes (Réalisation d'une mesure de bruit pour vérifier l'isolement existant et analyse de l'état des menuiseries et plus particulièrement des épaisseurs de vitrages)
 - ❖ Analyse du système de ventilation existant : (vérification du système de ventilation adopté dans le logement, vérification de la présence d'appareil à combustion et d'alimentation au gaz)

LE BRUIT



SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE



La Fourragère

Légende :

- Projet
- Zone bâti d'ambiance sonore actuelle modérée de nuit
- Zone bâti d'ambiance sonore actuelle non modérée
- Récepteur**
- ne dépassant pas les seuils de bruit réglementaires
- dépassant les seuils de bruit réglementaires

- Bâtiment pris en compte dans les calculs :**
- Habitation
 - Bureau
 - Enseignement
 - Espace associatif
 - Bâtiment construit dans le cadre du projet CEI (Centre d'Entretien et d'Intervention)

- Bâtiment non pris en compte dans les calculs :**
- Bâtiment détruit
 - Bâtiment industriel, non sensible ou en arrière plan et sous les seuils réglementaires
- Protection conforme aux engagements :**
- Écran
 - Traitement acoustique absorbant tête de tunnel

- Protection air :**
- Ecran antipollution air
- Protection acoustique :**
- Ecran acoustique réfléchissant
 - Ecran acoustique absorbant
 - Traitement acoustique absorbant mur de soutènement
 - Traitement acoustique absorbant tête de tunnel
 - Isolation de façade

Impact acoustique de la L2 Marseille
à l'horizon futur avec protection



① Frais-Vallon

Impact acoustique de la L2 Marseille
à l'horizon futur avec protection



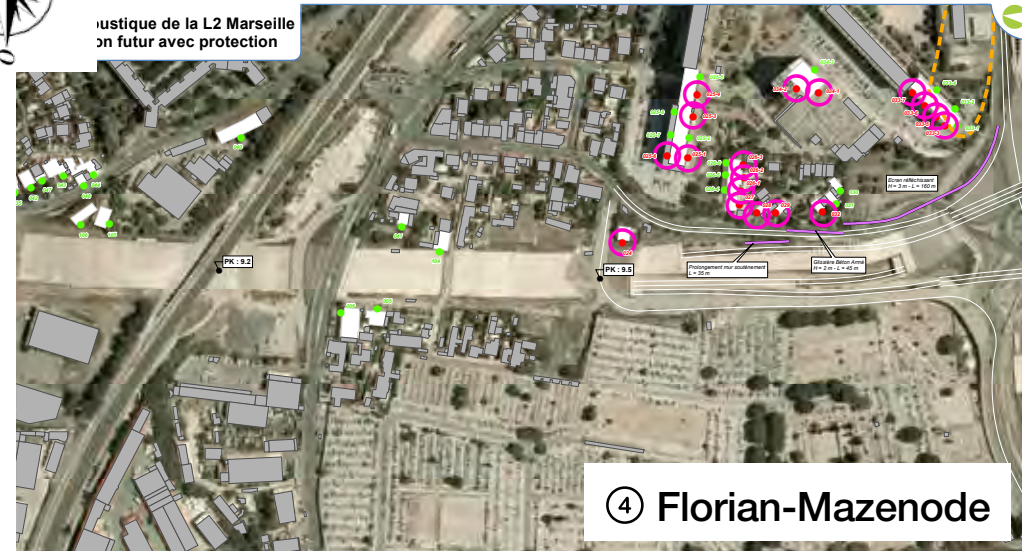
② Saint-Julien

Impact acoustique de la L2 Marseille
à l'horizon futur avec protection



③ La Parette

Impact acoustique de la L2 Marseille
à l'horizon futur avec protection



④ Florian-Mazenode

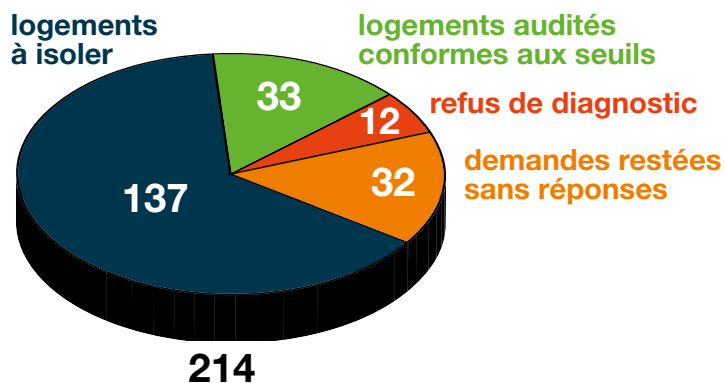
Calendrier des diagnostics d'isolation de façade

L2 Est (étude aboutie)

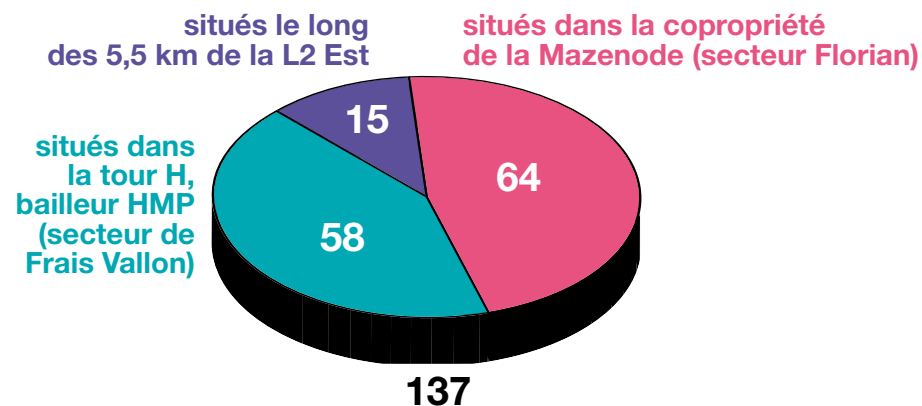
- Protections à la source : tranchées couvertes, murs, enrobé phonique, écrans

Isolations de façades complémentaires

Logements à diagnostiquer sur la base des résultats de la modélisation



Logements à isoler



L2 Nord (étude en cours)

- Diagnostic isolation de façade à venir deuxième semestre 2016.

Maîtrise du bruit en phase chantier

Trois dossiers bruits déposés auprès de la ville de Marseille et de la Préfecture : L2 Est, L2 Nord, CEI Clerissy

En plus des mesures réalisées pour l'état initial, le GIE L2 Construction réalise des mesures de bruit en propre (acquisition d'un appareil de mesure - opérationnel 1^{er} trimestre 2015)

Three screenshots of weekly noise monitoring reports. Each report includes a map of the site, a table of noise levels for the week, and a compliance indicator of 100%.

Surveillance du bruit

RAPPORT MENSUEL

Chantier : GIE L2
Station de surveillance : Sainte Marthe
Contact : JAZIRI Mhemed

POSITION DU POINT :

NIVEAU SONORE JOURNALIER :

Fevrier 2016

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29					

Niveau équivalent en dB(A) intégré sur la période jour de fonctionnement du chantier.

Légende :

- Supérieur au seuil
- Proche du seuil
- Inférieur au seuil

INDICATEUR MENSUEL : 100% % des jours respectant les seuils

COMMENTAIRES :

Contexte général pour améliorer la qualité de l'air des grandes agglomérations

- Plan de Protection de l'Atmosphère mis en place par l'État
- Travail de requalification des voiries délestées :
ex. voie réservée transport en commun fin A7
- Développement des transports en commun, covoiturage...
- Association des services de l'État compétents : CEREMA et CETU
- Mobilisation d'un acteur indépendant : Air Paca
- Pour assurer le contrôle des études menées par la SRL2 et la transparence de la démarche

Plan de Protection de l'Atmosphère Approche multisectorielle

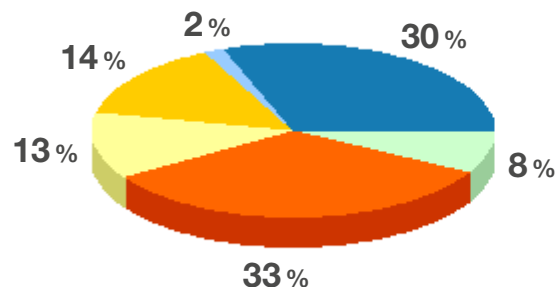
37 mesures pérennes réglementaires ou volontaires

- secteur industriel : 8 mesures
- secteur transports, aménagement, déplacement : 23 mesures
- secteur résidentiel, tertiaire, agricole : 5 mesures
- 1 mesure transversale

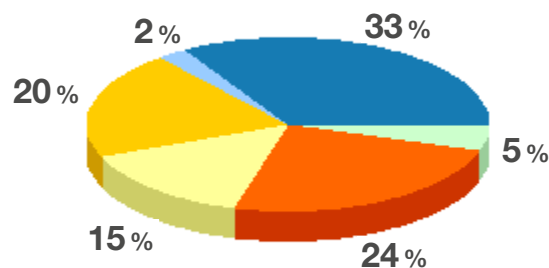
1 mesure en cas de pic de pollution

- multipolluants
- harmonisation des procédures préfectorales au travers d'un arrêté inter-préfectoral PACA-LR-Corse

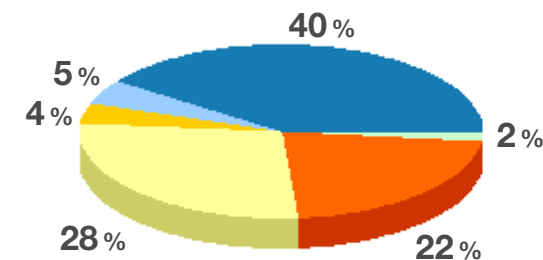
PM 10 - PACA 2007



PM 2,5 - PACA 2007



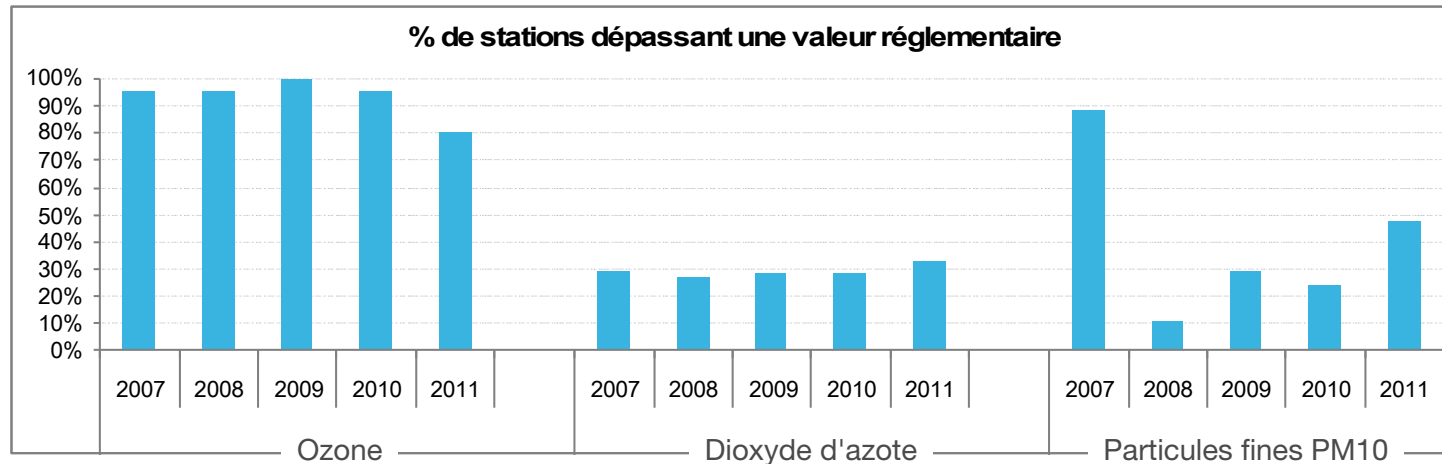
NOx - PACA 2007



© AtmoPACA

Plan de Protection de l'Atmosphère Diagnostic

**Situation problématique vis-à-vis des particules (PM10),
du dioxyde d'azote (NO₂) et de l'ozone (O₃)**

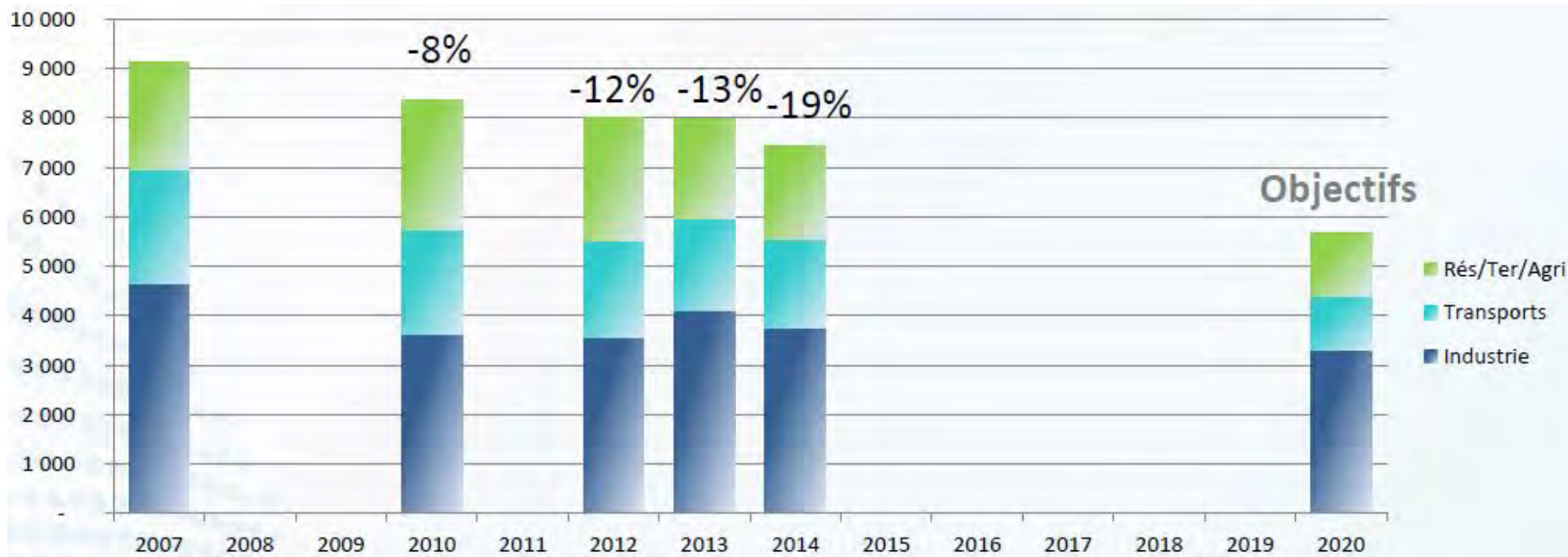


Dépassements des VL dans les Bouches-du-Rhône (2009) :

- environ 277 000 personnes exposées pour les PM
- environ 243 000 personnes exposées pour les NOx

Plan de Protection de l'Atmosphère Bilan émissions PM10

PM10	Evolution par secteur entre 2007 et 2020 tend+PPA	Part de l'évolution par rapport aux émissions totales sur la zone
Industrie	-29%	-13%
Transports	-52%	-13%
Rés/Ter/Agri	-42%	-13%
TOTAL		-39%



Cartographie de l'état initial de la qualité de l'air avant travaux (« état zéro »)



A7



Arnavaux



Frais Vallon



A50



Florian



Analyse des résultats fournis dans le rapport « état zéro »

Exemple pour le dioxyde d'azote (NO₂), l'un des polluant traceur de la pollution routière

Plus d'un tiers des sites (16 sites sur 45) enregistre des niveaux de NO₂ supérieurs à la valeur seuil de 40 µg/m³

- 5 sites situés à proximité d'axes routiers majeurs (rond-point Pierre Paraf, avenue S. Allende, avenue Raimu, Chemin du Merlan à la Rose) enregistrent des niveaux supérieurs à 50 µg/m³
- 3 établissements à caractère sanitaire et social enregistrent des niveaux proches de la valeur seuil de 40 µg/m³ (le groupe scolaire Saint-Joseph Servières, la crèche des Oliviers, l'école maternelle la Rose Frais Vallon Nord)

QUALITÉ DE L'AIR/CLIMAT



SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



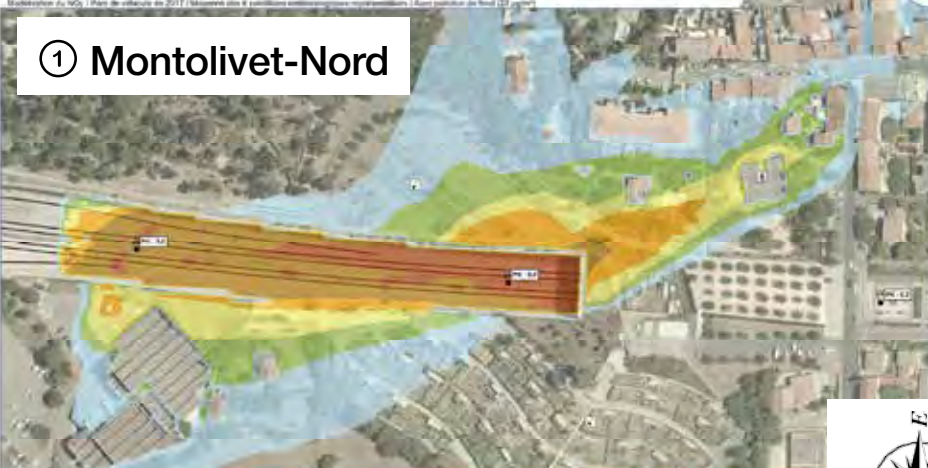
GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE

Impact qualité de l'air de la L2 Marseille à l'horizon futur en trafic moyen journalier annuel - Impact "Brut"
Tranche couverte de Montolivet - Tête Nord

① Montolivet-Nord



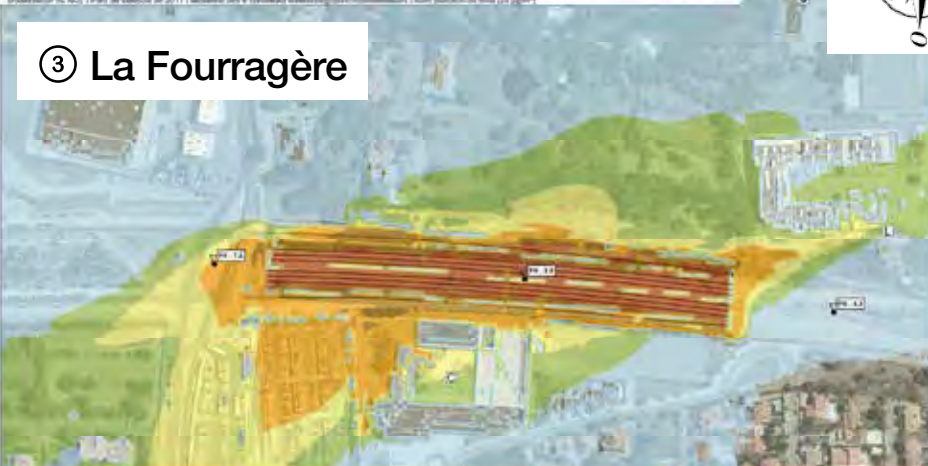
Impact qualité de l'air de la L2 Marseille à l'horizon futur en trafic moyen journalier annuel - Impact "Brut"
Tranche couverte de Montolivet - Tête Sud / Saint-Samabé - Tête Nord

② Montolivet-Sud



Impact qualité de l'air de la L2 Marseille à l'horizon futur en trafic moyen journalier annuel - Impact "Brut"
Saint-Samabé - Tête Sud / La Fourragère - Tête Nord

③ La Fourragère



Impact qualité de l'air de la L2 Marseille à l'horizon futur en trafic moyen journalier annuel - Impact "Brut"
Tête Sud / La Parette - Tête Nord

④ La Parette



Légende :

Projet

Protection acoustique

Protection GEFRA

Etablissements, sites sensibles

Enseignement

Crèche

Ecole

Collège

Lycée

Autre établissement d'enseignement spécialisé

Santé, soins et action sociale

Hôpital et clinique

Maison de retraite

Jardins familiaux

Teneurs moyenne en NO₂ (µg/m³)
en valeur moyenne journalière

< à 25 µg/m³

de 25 à 30 µg/m³

de 30 à 35 µg/m³

de 35 à 40 µg/m³

de 40 à 50 µg/m³

de 50 à 80 µg/m³

> à 80 µg/m³

Résultats d'études et axes d'améliorations envisagés

Résultats d'études (2015 / 2016)

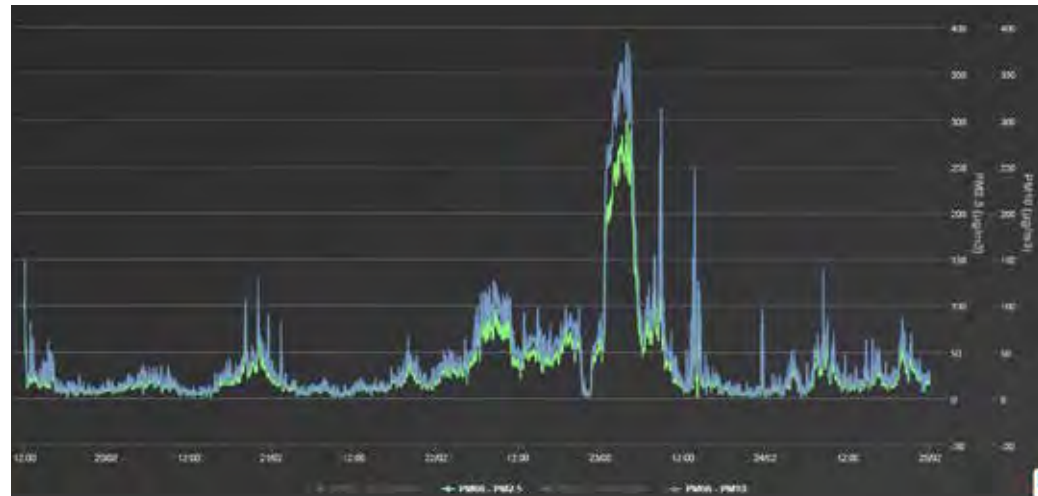
- **Unité spécifique de filtration** : très peu efficace, investissement financier important, forte consommation d'énergie, coût de maintenance élevé (cf. étude technico-économique)
- **Utilisation des stations d'extraction des fumées d'incendies en mode sanitaire** : très peu efficace, forte consommation d'énergie, coût de maintenance élevé
- **Régulation dynamique de la vitesse (90/70/50)** : retour d'expérience périphérique parisien probant

Axes d'améliorations envisagés (2016 / 2017 / +)

- Possibilités d'amélioration avec **les ventilateurs en mode forcé** dans les tranchées couvertes de Montolivet et de Sainte-Marthe, lors de la combinaison d'une alerte pollution et d'une vitesse de circulation sur la L2 inférieure à 10km/h (bouchon)
- **Poursuite d'investigations sur des programmes expérimentaux de recherches et développement** tel que l'asservissement de la ventilation avec les niveaux de pollution aux têtes de tunnels
- **Mesures catégorielles** de circulation des véhicules

Maîtrise des pollutions en phase chantier

- **Arrosage des pistes de chantier** afin de limiter les émissions de poussières
Balayage régulier des chaussées d'accès au chantier
- **Mesures de la qualité de l'air pendant les travaux**

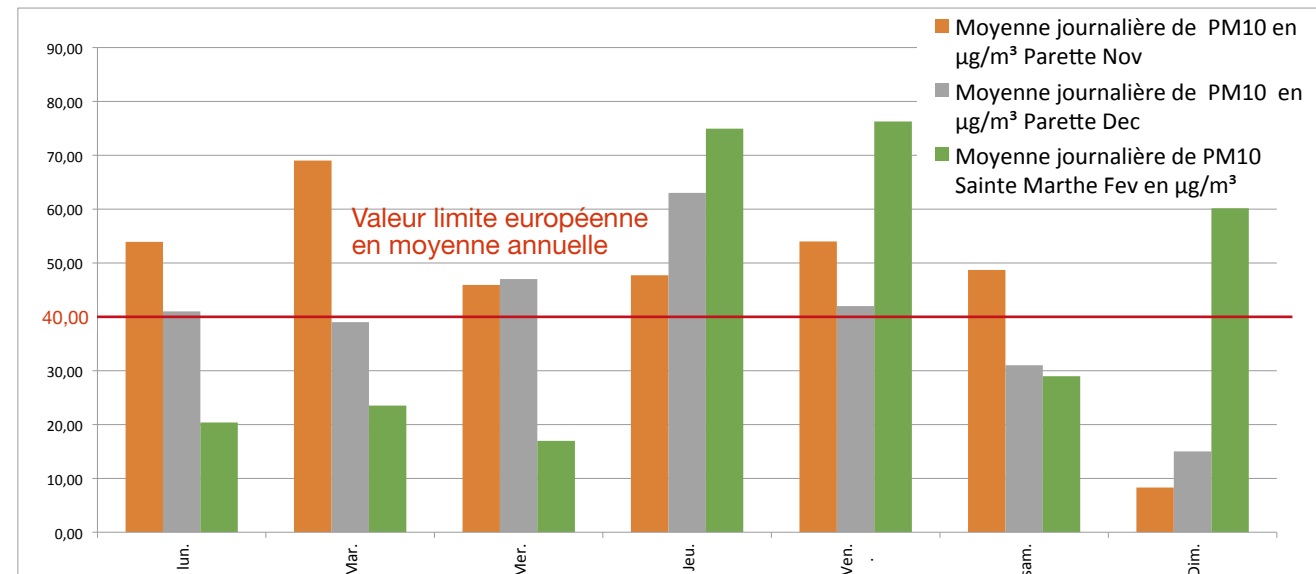
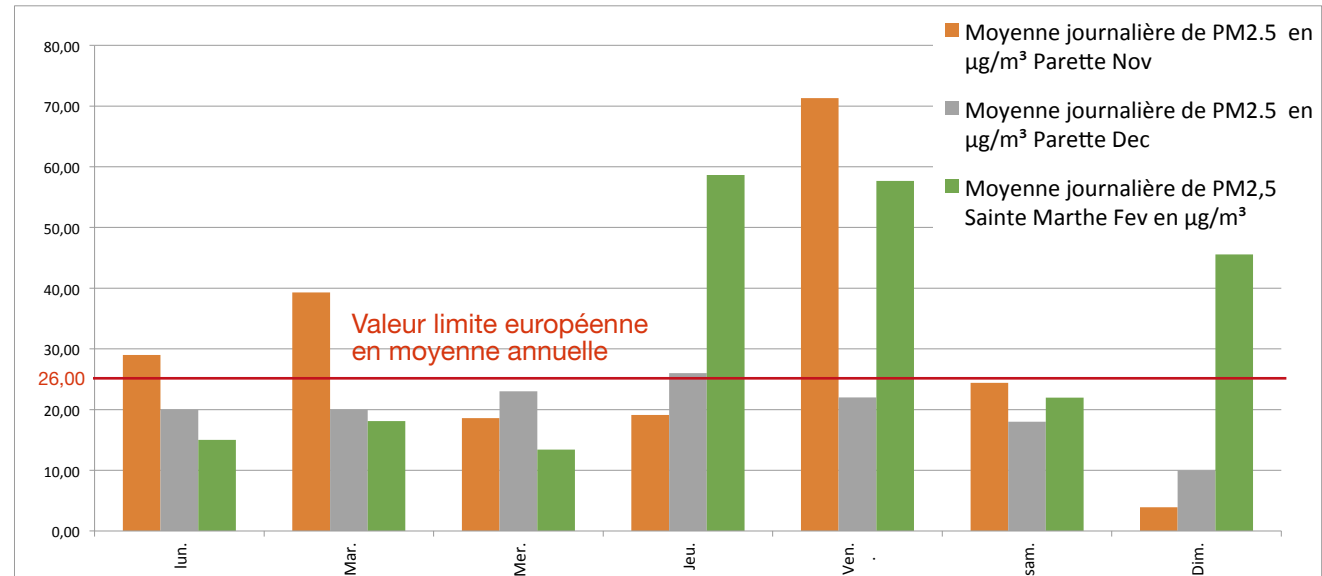


Maîtrise de la qualité de l'air en phase chantier

En plus des mesures réalisées pour l'état initial, le GIE L2 Construction réalise des mesures de qualité de l'air en propre :

- PM 2,5
- PM 10

(site de la Parette, puis site du rond-point de Sainte-Marthe).





Dialogue et échanges engagés avec :

Collectivités locales

- ▶ Réunions hebdomadaires de coordination technique
- ▶ Participants : MAMP, VdM-MRU-AGAM, CD13, Région PACA, bailleurs sociaux,
- ▶ Thématiques : Trafic, Bruit/Air, foncier, réseaux, aménagements...

Services de l'État

- ▶ Réunions avec les services compétents :
 - Exploitation : DIRMED
 - Dossier de sécurité : DDTM, CRS, BMPM, Préfecture...
 - Emploi : DIRECCTE
 - Environnement : DREAL PACA

Riverains et associations L2 Est et Nord

- ▶ CIQ
- ▶ Collectifs d'associations
- ▶ Associations de locataires
- ▶ Établissements scolaires
- ▶ Autres associations (Air PACA...)

Gestionnaires de réseaux

- ▶ Réunions avec les gestionnaires :
 - DEAP
 - Orange, Bouygues Tel, SFR...
 - ERDF
 - RFF
 - GRDF
 - RTM
 - ...

Presse

- ▶ Points presse
 - Presse locale
 - Presse nationale
 - TV
 - ...

Réunion d'Information, communication, concertation : 28 mois après la signature du CP

(Services de l'État, Collectivités locales, Associations et la Presse)



767
réunions
au 03/03/2016

LA CONCERTATION

LA POPULATION

INFORMATION DU GRAND PUBLIC



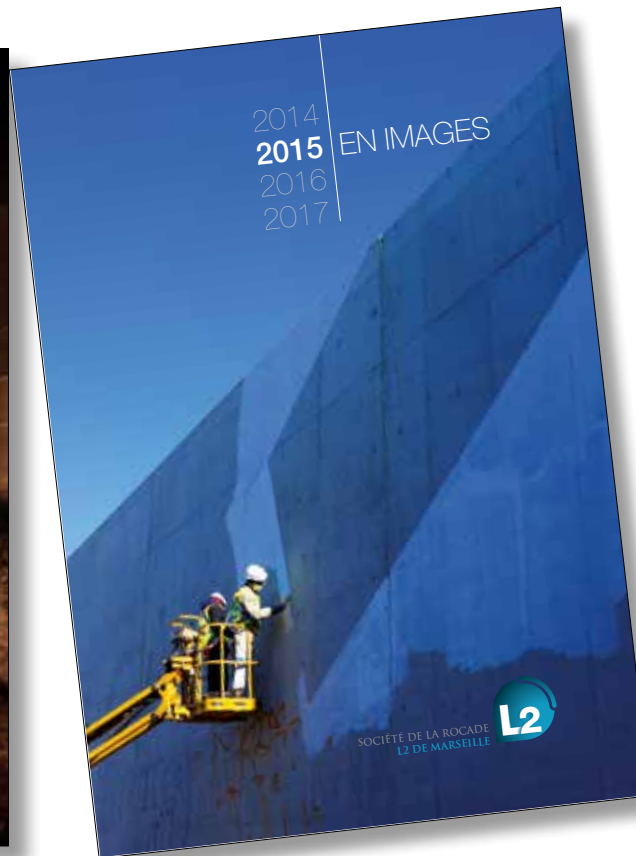
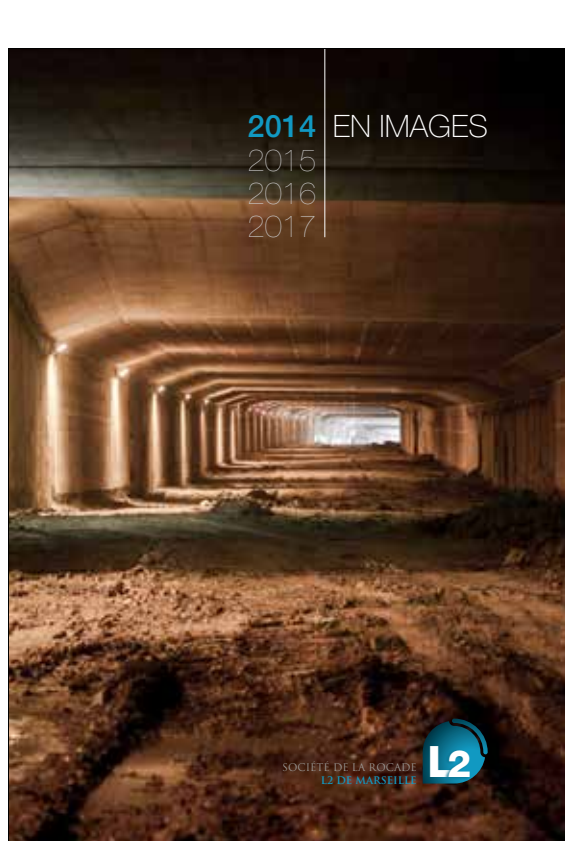
SOCIÉTÉ DE LA ROCADE
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE



LA CONCERTATION

LA POPULATION PRESSE



SOCIÉTÉ DE LA ROCADÉ
L2 DE MARSEILLE



GROUPEMENT
L2 CONSTRUCTION



GROUPEMENT
L2 MAÎTRISE D'ŒUVRE

6 points presse organisés par la SLR2

- décembre 2013
- juin 2014
- novembre 2014
- janvier 2015
- juin 2015
- mars 2016

...en complément
des articles de presse
réguliers.



La L2 sera une réussite si...

- l'offre de transport collectif est développée
- les phénomènes de congestion du trafic diminuent
- les temps de parcours constatés sont plus réguliers
- les aménagements urbains sont réalisés et de qualité
- l'économie se développe sur les sites GPMM, vallée de l'Huveaune, Château-Gombert, etc.

Prochaine réunion : **2017**

Réunions après la mise en service : **2018...**



Merci de votre attention

www.L2-marseille.com
contact@L2-marseille.com